

Validation des Acquis de l'Expérience



pour le titre

Responsable de Communication

titre de niveau II certifié par l'État



principe d'organisation simplifiée de la VAE

**Le référentiel lié
à la fonction**

Le titre « Responsable de Communication », certifié de niveau II et inscrit au RNCP, est délivré par l'Ircom. En dehors des cursus de formation initiale ou continue, l'Ircom s'ouvre désormais à la VAE. Ainsi, votre expérience professionnelle peut être reconnue et validée par l'Ircom et vous donner droit à l'obtention du titre de « Responsable de Communication ».

La fonction de Responsable de communication est complexe car elle fait appel à des savoir-faire et des savoirs être nombreux. Au-delà des compétences techniques qu'il est nécessaire de maîtriser, un responsable de communication doit avoir des qualités humaines indispensables : empathie, écoute, expression, sens du service... Il doit également disposer d'une culture générale et une capacité de réflexion suffisantes.

Le présent référentiel vise à détailler les différents grands domaines d'interventions qui incombent à un responsable de communication.

Si vous souhaitez avancer avec l'Ircom dans cette démarche de reconnaissance de votre expérience, demandez le référentiel complet :
m.henry@ircom.fr

Validation des Acquis de l'Expérience



pour le titre

Responsable de Communication

titre de niveau II certifié par l'État



principe d'organisation simplifiée de la VAE

Unité 1 **Concevoir et piloter** **un plan de communication**

- Identifier de manière claire les enjeux et objectifs de l'organisation.
- Organiser la communication en fonction d'objectifs, de cibles et de messages correspondants aux grandes décisions de l'organisation.
- Pouvoir bâtir une stratégie de communication adaptée à celle de l'organisation.
- Bâtir un plan de communication & inscrire les moyens dans un calendrier
- Identifier et impliquer les acteurs et les relais de la politique de communication définie.
- Préparer les budgets des actions de communication.
- Contrôler et mesurer les actions de communication, identifier les modalités de leur mise en œuvre.

Unité 2 **Maîtriser les outils et** **techniques de communication**

- Réaliser et conduire les actions de communication suivre leur mise en œuvre seul ou en lien avec des experts des techniques concernées.
- Savoir réaliser des supports de communication.
- S'assurer de l'efficacité de ces actions et les faire évoluer dans le temps.

Unité 3 **Piloter la communication** **externe**

- Organiser la communication externe en fonction des objectifs commerciaux et de marque de l'organisation.
- Connaître les enjeux de la communication externe et sa complémentarité avec le service marketing ou commercial.
- Inscrire les moyens dans un calendrier, préparer les budgets des actions de communication.
- Réaliser et conduire les actions de communication externe et suivre leur mise en œuvre seul, en équipe ou en lien avec des experts des techniques concernées.
- Etre reconnu auprès de la direction générale de l'entreprise et des services commerciaux et marketing.

Validation des Acquis de l'Expérience



pour le titre

Responsable de Communication

titre de niveau II certifié par l'État



principe d'organisation simplifiée de la VAE

Unité 4 **Piloter la communication interne**

- Organiser la communication interne en fonction des objectifs de Ressources Humaines, de Management...
- Inscrire les moyens dans un calendrier, préparer les budgets des actions de communication.
- Réaliser et conduire les actions de communication interne et suivre leur mise en œuvre seul, en équipe ou en lien avec des experts des techniques concernées.
- Être reconnu auprès de la direction générale de l'entreprise et apporter un appui opérationnel aux managers.
- Elaborer et faire circuler l'information (vie, résultats & enjeux de l'organisation).
- Donner du sens (expliquer à chaque salarié son rôle dans l'organisation).
- Développer la dynamique collective.
- Avoir un rôle de conseil auprès des managers.

Unité 5 **Gérer le service communication**

- Manager les personnes ressources ou les collaborateurs du service communication.
- Conseiller et assister l'encadrement dans sa mission de communication.
- "Vendre" l'action de communication aux différents acteurs de l'entreprise (dirigeants, encadrement, salariés).
- Avoir bien compris les enjeux et le vrai sens de la communication en intégrant la place prépondérante de l'Homme dans l'organisation et son fonctionnement.

Les étapes de la VAE à l'Ircom

- Conception du dossier de recevabilité par le candidat.
- Analyse du dossier de recevabilité et avis de la commission.
- Constitution du dossier VAE.
- Dépôt du dossier VAE.
- Passage devant le jury VAE constitué par l'Ircom.